

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

LECLANCHE SA annonce une exemption temporaire de l'obligation de publication et de dépôt de son rapport annuel 2024

- *Le Comité des émetteurs a approuvé la demande de LECLANCHE SA visant à reporter temporairement la publication et le dépôt de son rapport annuel 2024 auprès de SIX Exchange Regulation AG (SER) jusqu'au 30 juin 2025.*
- *La suspension du négoce des actions nominatives de LECLANCHE SA reste en vigueur, conformément à l'article 57 du Règlement de cotation (LR), jusqu'à la publication du rapport annuel 2024, comme le précise la décision du Comité des émetteurs en date du 5 juin 2025.*
- *Toutes les mesures clés annoncées précédemment pour rétablir une situation positive des fonds propres et démontrer la capacité de LECLANCHE SA à poursuivre ses activités sont toujours en cours de mise en œuvre.*
- *L'assemblée générale annuelle sera convoquée peu après la publication du rapport annuel 2024.*

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 6 juin 2025 - [LECLANCHE SA](#) (SIX: LECN), l'une des principales sociétés de stockage d'énergie au monde, annonce qu'en date du 5 juin 2025, le Comité des émetteurs a accordé à la Société une exemption temporaire concernant l'obligation de publication de son rapport annuel 2024 et de son dépôt auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au 30 juin 2025.

Cette exemption fait suite à une première prolongation accordée le 29 avril 2025, qui avait déjà reporté le délai initial du 30 avril au 31 mai 2025.

Le Comité des émetteurs a demandé à LECLANCHE SA d'insérer l'extrait ci-dessous de sa décision du 5 juin 2025 dans cette publication ad hoc :

I. L'exemption temporaire de la publication du rapport annuel 2024 et de son dépôt auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au 30 juin 2025 au plus tard est accordée sous la réserve suivante (lit. a) et à la condition suivante (lit. b) :

- SIX Exchange Regulation AG a suspendu temporairement le négoce des actions nominatives de LECLANCHE SA le 2 juin 2025 selon l'Art. 57 LR, jusqu'à ce que LECLANCHE SA publie son rapport annuel 2024 conformément aux dispositions sur la publicité ad hoc (Art. 53 LR en relation avec le DAH) et le dépose auprès de SIX Exchange Regulation AG.***



COMMUNIQUÉ AD HOC

- b. LECLANCHE SA est tenue de publier un avis conformément aux dispositions relatives à la publicité ad hoc concernant cette décision jusqu'au vendredi 6 juin 2025, 7h30 CET, au plus tard. L'avis doit contenir la reproduction inaltérée du texte du para. I. de la présente décision, placée à un endroit bien visible.***

La Société poursuit la mise en œuvre des principales mesures annoncées, visant à retrouver une structure de fonds propres positive et à démontrer la poursuite de ses activités au moins jusqu'en juin 2026. Ces mesures comprennent notamment le travail en cours avec Pinnacle International Venture Capital Limited sur un plan de financement à long terme d'un montant maximal de 360 millions de francs suisses. Ce financement vise à soutenir l'expansion de la capacité de production en Allemagne et à renforcer le fonds de roulement de l'entreprise. Sa structuration dépend d'un processus de due diligence technique actuellement en cours, dont la finalisation est attendue d'ici au 7 août 2025.

L'assemblée générale annuelle devrait se tenir en août 2025. Les invitations seront envoyées peu après la publication du rapport annuel 2024.

Pour plus d'informations, écrivez à info@leclanche.com ou visitez www.leclanche.com.



COMMUNIQUÉ AD HOC

A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La Société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que " stratégique ", " propose ", " introduire ", " sera ", " planifié ", " attendu ", " engagement ", " s'attend ", " fixer ", " préparer ", " plans ", " estimations ", " vise ", " serait ", " potentiel ", " en attente ", " estimé ", " proposition ", ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T: +41 (0) 79 785 35 81

E-Mail: tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T: +49 (0) 711 947 670

E-Mail: leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Hubert Angleys / Pierre Blanc

T: +41 (0) 24 424 65 00

E-Mail: invest.leclanche@leclanche.com

